

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Band:** 34 (2007)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Élections fédérales 2007 : le peuple, c'est nous!  
**Autor:** Ribì, Rolf  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-912922>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

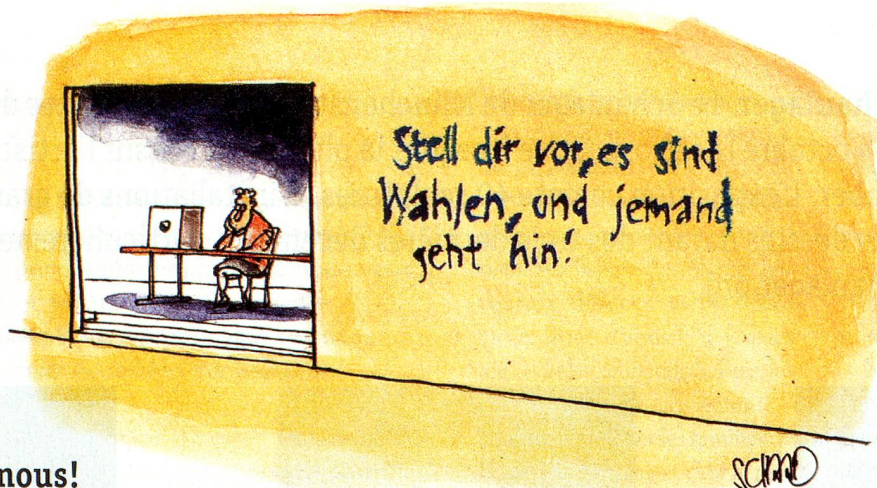
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**





«Imagine, c'est les élections et quelqu'un y va.»

## Le peuple, c'est nous!

Les élections fédérales constituent tous les quatre ans un moment fort de la vie politique de la Confédération. Mais en comparaison avec d'autres pays, la participation aux élections reste faible.

Par Rolf Ribl

«L'Assemblée fédérale est l'autorité suprême de la Confédération, sous réserve des droits du peuple et des cantons.» Voilà ce que stipule l'article 148 de la Constitution de la Confédération suisse. L'Assemblée fédérale, ce sont les 200 députés du Conseil national et les 46 représentants cantonaux du Conseil des États. Le 21 octobre prochain, le peuple suisse élira dans le pays et à l'étranger les membres du Conseil national, c'est-à-dire la chambre du peuple. Ce grand moment de la vie politique de la Confédération arrive une fois tous les quatre ans.

Les partis politiques sont prêts à partir en croisade à travers le pays. Il est impressionnant de remarquer à quel point ils abordent le sentiment d'appartenance au pays dans leurs campagnes, par le biais d'images et de slogans: le Matterhorn apparaît sur le logo des socialistes, l'union démocratique du centre fait campagne avec le slogan «Ma maison – notre Suisse», les radicaux affichent sur Internet une croix suisse en trois dimensions et la suissitude des démocrates-chrétiens s'exprime par une croix blanche sur le nouveau logo du parti. Mais c'est l'UDC qui offre le plus grand spectacle avec son bouc «Zot-tel», toujours présent lors des apparitions électorales.

Même si la campagne électorale se veillera en automne, un état de fait fondamental demeure: dans la démocratie directe de la Suisse, les élections intéressent moins que dans les démocraties représentatives (parlementaires) comme ce fut le cas récemment en France.

Plusieurs raisons expliquent le faible taux de participation aux élections dans la Confédération par rapport à l'étranger: pour ceux qui peuvent avoir régulièrement leur

mot à dire sur des thèmes spécifiques grâce aux votations populaires, les élections ne sont pas d'une importance capitale. Au contraire, dans des pays tels que la France, le bulletin de vote est pratiquement la seule possibilité d'influer sur la politique. S'ajoute à cela le fait que, dans la concordance suisse, les élections n'entraînent pas un changement complet du gouvernement. En effet, même les rapports de force entre la gauche et la droite et entre les partis ne se déplacent en général que très peu.

### Codécider aux urnes

Il existe cependant de bonnes – et même de très bonnes – raisons de participer activement aux élections.

Premièrement: qui ne s'efforce pas de se rendre lui-même aux urnes laisse les autres (également les adversaires politiques) décider de l'organisation de l'avenir. Deuxièmement: pour la grande majorité des affaires spécifiques au Parlement, les décisions sont prises sous la coupole du Palais fédéral et ne sont pas présentées au peuple. Ce sont les membres élus du Parlement qui décident de la plupart des questions spécifiques et se prononcent également sur ce à quoi ressemblent les projets de loi soumis aux votants (et souvent, s'ils doivent être présentés souverainement).

Troisième argument: ce sont les femmes et les hommes du Parlement fédéral choisis par le peuple qui déterminent tous les quatre ans les membres du Conseil fédéral. C'est le Parlement élu par le peuple qui décide si nous avons, comme aujourd'hui, un parlement national avec une majorité bourgeoise-conservatrice ou si le Conseil national de la prochaine législature sera occupé de manière

plus équilibrée, plus sociale, plus respectueuse de l'environnement, plus ouverte au monde.

Il y a quatre ans, l'Office fédéral de la statistique avait identifié qui a plutôt tendance à se rendre aux urnes et qui moins: «Les hommes, les personnes âgées et les personnes ayant une formation supérieure et un plus gros revenu vont plus souvent voter que les femmes, les plus jeunes concitoyens et les personnes avec un niveau de formation moins élevé et un revenu plus faible.» La participation inégale des groupes sociaux est synonyme de «distorsion systématique» de la volonté du peuple et n'est pas souhaitable sur le plan de la politique nationale.

Suite aux élections fédérales de 2003, les participants au scrutin ont été interrogés sur la raison qui les a incités à voter: «pour influencer la politique» a été cité comme raison principale par 39%. À la deuxième place, avec 18%, on trouvait la raison «par tradition, habitude, devoir de citoyen», où ce dernier argument, justement, perd du terrain. Le «soutien à un certain parti, une certaine candidature» était moins important (13%). Et la raison «par intérêt politique» a été citée encore moins souvent (11%). Intéressant: ces raisons se différenciaient fortement selon les régions linguistiques. En Suisse alémanique la raison «pour influencer la politique» a été clairement citée comme raison principale tandis que les électeurs de Suisse romande et du Tessin, ont cité la «conscience traditionnelle et le devoir de citoyen».

«Die Staatsgewalt beruht auf dem Volk», énonce de façon brève et concise la Constitution du canton de Zurich. Il en est ainsi: «Le peuple, c'est nous», grâce aux urnes, nous déterminons l'avenir de notre pays.